
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Conseil municipal du 08 avril 2024 à 18h00

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h00 sous la présidence de Madame le Maire, Armelle NICOLAS.

Présents :	Armelle NICOLAS, Bertrand LE RAY, Nathalie HOREL, Maurice LÉCHARD, Renée JEANNET, Didier LE BOLÉ, Marianne LE BOURLIGU, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Colette PÉRENNEC (présente jusqu'à 19h45), Françoise GUYONVARCH, Laurence LE BOUILLE, Thierry LE TOUZO, Murielle ROSIN, David HELLEGOUARCH, Virginie LE GARREC, Sandrine LEFEUVRE, Davy CATHERINE, Sylvain OLIVO, Christelle LE GOHLISSE, Francette CHAULOUX, Éric LE RUYET, Jérôme MEUNIER
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Christophe BENOIT, Betty BARGUIL, Stéphane PIGACHE, Colette PÉRENNEC (à partir de 19h45)
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	26
Date de convocation du Conseil municipal :	02 avril 2024
Secrétaire de séance :	Maurice LÉCHARD

4 - FINANCES - Compte de gestion du receveur 2023 - Budget annexe Lotissement de Pen Er Prat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Les comptes de gestion sont établis par le Trésor public.

Considérant qu'il y a uniformité entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur,


Sur proposition du Bureau municipal, et après avis de la Commission de la Commission n°2 Finances-Tourisme du 27/03/2024, le Conseil municipal :

- **DÉCLARE** que le compte de gestion 2023 « Budget Lotissement de Pen Er Prat » dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par le Maire, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et est approuvé.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de Séance,

Maurice LÉCHARD



Pour copie conforme

Le Maire,

Armelle NICOLAS

